



GREENPEACE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

**Les Amis
de la Terre
France**

CANOPÉE
FORÊTS VIVANTES



N/Réf. : FB/2012003

PJ : Note – Brûler la forêt dans les méga centrales : crime contre le climat, la santé et la biodiversité

Copie : Destinataires dans le tableau en fin de courrier

Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 10 décembre 2020

Objet : Lettre ouverte - alerte et demandes des ONG environnementales sur les Méga-centrales biomasse et leurs impacts sur le climat, la santé et la biodiversité

Monsieur le Président de la République,

La France, en tant qu'Etat signataire de l'accord de Paris, a pris des engagements de réduction des gaz à effets de serre et a montré sa volonté politique de prendre des mesures de réduction et d'adaptation des effets du changement climatique.

Or, sur le territoire métropolitain plusieurs méga-centrales bois-charbon sont autorisées dont celle du site de Gardanne.

Cette méga-centrale est autorisée à brûler 850 000 tonnes par an de bois et 130 000 tonnes de charbon, pour produire de l'électricité.

Au-delà de l'impact quantitatif, aucune condition particulière quant aux modalités de prélèvement du bois n'est imposée. Cela entraîne des coupes en zone rouge abritant la tortue d'Hermann, espèce protégée exclusivement présente en Corse et dans le département du Var, ainsi qu'au sein de ripisylves et massifs de forêts méditerranéennes qui seront fortement impactées par le changement climatique.

Les associations environnementales signataires dénoncent la position de l'Etat par rapport à cette exploitation industrielle de la forêt pour la production d'électricité pour un rendement énergétique très mauvais et demandent :

• **l'amélioration de la gestion forestière par :**

- le respect de la hiérarchie des usages du bois : d'abord le bois-d'œuvre, le bois industrie puis le bois énergie,
- la révision des plans régionaux biomasse pour prendre en compte la réalité de l'impact du changement climatique et les enjeux de biodiversité,
- le renforcement d'une gouvernance territoriale équilibrée intégrant la société civile à travers des conseils territoriaux de la forêt (ref. https://qed.fne.asso.fr/silverpeas/LinkFile/Key/a509bada-0cfd-4432-b7ce-964908598cc1/2020.05.25_Rapport_Forets-en-crise-analyse-et-propositions-des-ONG-de-conservation-de-la-nature-min.pdf),
- la structuration de la filière bois, à l'échelle des massifs, dans le cadre d'une gestion durable de la forêt multifonctionnelle intégrant l'enjeu de préservation de la biodiversité et de la qualité des sols forestiers,
- une étude-recherche sur l'évolution de la forêt Méditerranéenne dans un contexte de changement climatique,

France Nature Environnement

Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement - Reconnue d'utilité publique depuis 1976

Siège social : 81-83, boulevard de Port-Royal 75013 Paris

Tél. 01 44 08 02 50 / Fax 01 44 08 05 48 - www.fne.asso.fr



GREENPEACE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

**Les Amis
de la Terre
France**

CANOPÉE
FORÊTS VIVANTES



- La recherche de garanties de durabilité maximales pour la biomasse qui serait importée, en accord avec les principes portés par la Stratégie nationale sur la déforestation importée (SNDI) adoptée en 2018.

• **concernant la méga-centrale de Gardanne :**

- la dénonciation par l'Etat du contrat qui le lie à l'industriel pour la méga-centrale bois charbon du fait du non-respect des clauses de ce contrat par l'industriel,
- l'annulation du projet de pacte de territoire qui prévoit la mise en service de la méga-centrale et l'implantation d'activités industrielles dangereuses en zone urbanisée,
- une remise à plat des besoins et moyens de production électriques régionaux,
- la réalisation d'une étude globale et concertée d'aménagement et de développement durables pour le territoire de Gardanne, Meyreuil et des communes avoisinantes,
- la mise en place d'un programme spécifique pour le financement du plan social et du programme d'aménagement et de développement durables de ce territoire.

Vous trouverez en pièce jointe à cette lettre ouverte une note précisant l'ensemble des enjeux.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre plus haute considération.

Arnaud SCHWARTZ
Président de France Nature
Environnement

Gilles MARCEL
Président de FNE Provence-Alpes-
Côte d'Azur

Eric FERAILLE
Président de FNE Auvergne-Rhône-
Alpes

Hervé BELLIMAZ
Président de FNE Bourgogne -Franche-
Comté

Jean-François JULLIARD
Directeur général de Greenpeace
France

Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS,
Président d'Humanité et Biodiversité

Allain BOUGRAIN-DUBOURG
président de la LPO

Khaled GAIJI
Président des amis de la Terre France

Xavier MORIN
Président de Canopée

France Nature Environnement

Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement - Reconnue d'utilité publique depuis 1976

Siège social : 81-83, boulevard de Port-Royal 75013 Paris

Tél. 01 44 08 02 50 / Fax 01 44 08 05 48 - www.fne.asso.fr



GREENPEACE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



CANOPÉE
FORÊTS VIVANTES



Liste des destinataires :

M. Emmanuel Macron	Président de la République
Mme Barbara Pompili	Ministre de la transition écologique
Mme Bérangère Abba	Secrétaire d'Etat à la biodiversité
Mme Agnès Pannier-Runacher	Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie
M. Bruno Lemaire	Ministre de l'économie
M. Julien Denormandie	Ministre de l'agriculture
M. Joël Giraud	Secrétaire d'Etat à la ruralité
M. David Coste	Délégué interministériel à l'avenir des territoires de Fessenheim et des centrales à charbon.

France Nature Environnement

Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement - Reconnue d'utilité publique depuis 1976

Siège social : 81-83, boulevard de Port-Royal 75013 Paris

Tél. 01 44 08 02 50 / Fax 01 44 08 05 48 - www.fne.asso.fr